

Adresse de la société populaire de Pont-de-Vaux (Ain), lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Pont-de-Vaux (Ain), lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 85;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21906_t1_0085_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

nation française pour les rois et, ce qui est le même, pour les crimes et les vices, et son amour pour la République et les vertus qui la caractérisent.

Nous avons juré la République ou la mort, une confiance aveugle en nos représentants. Notre serment ne sera pas vain et, avec des armes pareilles, on n'est jamais vaincu. Vive la République, vive la Convention !

GOUZ.

k

[*La sté popul. d'Ambérieux* (1), à la Conv.; *d'Ambérieux, 15 therm. II*] (2)

Représentant d'un peuple qui sera toujours libre, que votre infatigable surveillance continue toujours à sauver la chose publique ! Redoublés d'activité. Des monstres de l'humanité veulent sans cesse s'abreuver du sang de leurs semblables. Des traîtres — hé quoi, des traîtres ! — veulent toujours annéantir la cause du peuple, veulent faire couler le sang des patriotes et perdre la patrie. Mais déjà vous avez prévu aux maux qu'ils nous préparoient. Déjà vous avés mis hors de la loi la tête de tous ces conspirateurs. Nous espérons de votre zèle que les bras, soutient de ces têtes criminel, y seront mis à leur tour.

Brave peuple parisien, ta conduite dernière te donne de nouveaux droits à notre reconnaissance et resserre à jamais la douce fraternité qui unit tous les sorts.

Croyés, infatigables montagnards, que la société populaire d'Ambérieux restera inébranlablement attachée à la masse de la Convention : tel est le serment qu'elle vient de renouveler encore aujourd'hui. Croyés que le peuple connoît sa souveraineté et croyés aussi que le peuple saura faire tomber toutes les vengeances nationales sur la tête de tous ceux qui voudront lui usurper ses droits sacrés.

Infatigables hommes dévoués à la cause de la liberté, restés dans une permanente activité, frappés tous les traîtres. La chose publique vient de remporter une grande victoire. La chose publique ne peut être perdue que par des traîtres, et autant de fois on les démasque, représentants, autant de victoires ! Vive la République !

MERLIN (*membre du bureau*), BERTRAND (*présid.*), J. BONNET (*du bureau*), COMPAGNON (*membre du bureau*).

l

[*Les sans-culottes composant la sté popul. de Pont-de-Vaux* (3), à la Conv.; *s.d.*] (4)

Citoyens représentants,

Si la victoire est à l'ordre du jour dans nos armées, elle ne l'est pas moins à la Convention

(1) Ain.

(2) C 316, pl. 1267, p. 4. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

(3) Ain.

(4) C 316, pl. 1267, p. 5. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

nationale. Quel triomphe en effet pour la liberté que celui remporté par la masse pure des représentans dans les journées à jamais mémorables des 9, 10 et 11 thermidor ! Quel bonheur pour les Français ! La République est encore une fois sauvée et son salut est votre ouvrage, législateurs fidèles.

La perfide éloquence, l'astucieuse popularité, l'insolente audace, la feinte sévérité révolutionnaire, tous les crimes enfin des Robespierre, des Couthon, des Saint-Just, des Henriot, des Dumas sont venus en un jour échouer contre l'imposante et inébranlable fermeté de la Convention. Ils ont enfin trouvé leur juste récompense dans le trépas et dans l'opprobre, tous les factieux qui jusqu'à ce jour ont essayés de froisser la République car ils ne peuvent la détruire ! Qu'a produit contre elle la trahison de Dumouriez ? La fuite, le mépris du traître et des victoires à la patrie. Qu'a produit la conspiration d'Hébert ? La mort du conspirateur et de ses complices ! Qu'a produit l'infâme conjuration de Robespierre ? Le désespoir de nos ennemis, la mort du traître, la gloire de la Convention, l'affermissement de la République, le bonheur des Français.

Vous les déjouerez toutes, citoyens représentants, ces factions libéricides. Qu'ils tremblent, les imitateurs des Robespierre et des Hébert ! Vous les découvrirez tous. L'œil de la vertu est l'accusateur du crime.

Restez fermes à votre poste, citoyens représentants, et le peuple français n'a rien à redouter. C'est le vœu que renouvelle la société populaire de Pont-de-Vaux. Elle vous y invite en rendant hommage à la constance, au courage intrépide que vous avez montrés dans cette lutte audacieuse mais impuissante des factieux anéantis. Jamais vous ne parûtes plus grands, jamais vous ne fûtes plus dignes du peuple que vous représentez. Courage, représentants, les lâches conspirateurs n'emportent que son exécration, vous acquérez chaque jour de nouveaux droits à son amour.

Recevez aussi nos actions de grâce, généreux Parisiens dont le patriotisme a secondé les travaux de nos législateurs. Les sans-culottes de Pont-de-Vaux vous imiteront, ils surveilleront, ils démasqueront les traîtres et les conspirateurs, ils s'attacheront constamment à la Convention nationale. Ils cesseront plutôt de vivre que de souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte. Vive la liberté, vive l'égalité, vive la Convention, vive la République ! Voilà notre prière, nos serments et nos vœux. S. et F. !

TERRAT (*secrét.*), SOTTON (*présid.*),
MORTEL (*secrét.*), ANDRÉ.

m

[*Le directoire du départ^t de l'Ain à la Conv.; Bourg, 15 therm. II*] (1)

Représentans,

Vous venez encore une fois de bien mériter de la patrie en lançant la foudre nationale sur

(1) C 313, pl. 1251, p. 22. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.